

Table de négociation sectorielle

CHRISTIAN DAIGLE AGIRA À TITRE DE PORTE-PAROLE

Dans le cadre de la dernière journée du Conseil de négociation, les participantes et les participants ont ratifié la nomination de Christian Daigle, vice-président responsable de la négociation, pour agir comme porte-parole du SFPQ à la table sectorielle. Malgré son jeune âge, Christian Daigle a déjà une bonne feuille de route syndicale. Il siège à l'Exécutif national depuis 2005, en plus d'avoir été membre, auparavant du Comité national des jeunes du SFPQ. Rappelons que lors de la dernière négociation, Christian était membre du Comité de négociation.

Le porte-parole de la négociation a indiqué que les recommandations adoptées dans le cadre du Conseil de négociation seront exa-



Photo: Mathieu Labonnie

Christiane Daigle agira à titre de porte-parole à la table sectorielle, tandis que Brent Tweddell agira à titre de porte-parole à la table intersectorielle.



Photo : photographes Rainville

minées de près dans les prochaines semaines. Il a rappelé que la liste des revendications prioritaires s'effectuera en fonction des quatre enjeux adoptés lors du dernier Conseil de négociation, tenu en mars dernier.

La prochaine étape consistera à produire un cahier de revendications contenant toutes les recommandations adoptées au cours du Conseil de négociation. Ce cahier sera ensuite présenté aux membres lors

d'une tournée d'assemblées générales qui se tiendra à l'automne prochain.

Par ailleurs, les délégués du Conseil de négociation ont également désigné officiellement Brent Tweddell, du SISF, comme porte-parole du SFPQ à la table centrale, où seront traitées les matières intersectorielles.

Soutien à la négociation **DES COMITÉS SONT MIS SUR PIED**

Dans le cadre du Conseil de négociation, les délégués ont entériné les mandats des différents comités qui devront agir en support au comité de négociation. Les délégations ont donc approuvé la création de trois comités.

D'abord, un comité technique aura l'important mandat de soutenir directement les membres du comité de négociation dans leurs lourdes tâches. Il sera composé de la coordonnatrice du Service de l'accréditation et de la négociation, d'un représentant de la firme d'avocats-conseil du SFPQ, de la coordonnatrice du Service de la défense des services publics et des relations de travail, du coordonnateur du Service des recours, de la coordonnatrice de l'action politique, de la formation et de la mobilisation, de la coordonnatrice du Service de la classification, du mouvement du personnel et de l'équité salariale, d'une conseillère en santé et sécurité au travail, d'un conseiller aux avantages sociaux, d'une conseillère à la condition féminine et d'un conseiller attiré à la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Également, un comité de lecture sera notamment chargé de la production finale du

Crédit : Photographes Rainville



Les personnes déléguées ont entériné les mandats des différents comités qui devront agir en support au comité de négociation

cahier de revendication pour la tournée de l'automne 2009. Siégeront sur ce comité la coordonnatrice du Service de l'accréditation et de la négociation, un représentant du Service des communications, un conseiller au Service de l'action politique, de la formation et de la mobilisation, une secrétaire au Service de l'accréditation et de la négociation et un représentant régional technique.

Enfin, un comité de soutien en matière de recherche fournira aux négociateurs les arguments nécessaires afin d'appuyer les demandes syndicales. On y retrouvera le vice-président et porte-parole de la négociation, le secrétaire général du SFPQ, la chef d'équipe du Service de la recherche et le directeur des Services de soutien.

Cahier de revendications et fonds spécial de grève **AUX MEMBRES DE SE PRONONCER!**

L'ensemble des membres des unités « fonctionnaire » et « ouvrier » seront appelés à se prononcer sur l'instauration d'une cotisation spéciale. Les membres de la délégation du Conseil syndical ont en effet adopté l'une des questions qui sera soumise aux membres à l'occasion des assemblées générales de l'automne prochain. Ainsi, les membres se verront demander s'ils acceptent « d'autoriser le SFPQ à prélever une cotisation spéciale de 0,5 % pour créer un fonds de grève sectorielle ».

« Nous n'en sommes pas encore rendus à demander aux membres de se prononcer sur des grèves sectorielles, a indiqué le nouveau porte-parole de la négociation, Christian Daigle, mais il faut être prêt! C'est pour cette raison que nous entendons demander aux membres de constituer un fonds spécial. En dégageant ainsi des sommes importantes, cela permettra de démontrer à l'employeur notre solidarité. »

Par ailleurs, les membres seront également appelés à se prononcer sur l'ensemble du cahier de revendication adopté par le Conseil de négociation. En effet, les assemblées générales de l'automne constitueront l'étape ultime d'adoption des revendications du SFPQ pour les prochaines négociations du secteur public. Les membres seront alors invités à « accepter ou rejeter les cahiers de revendications sectorielles et intersectorielles ».